

du dernier recensement, la population d'Algoma proprement dit, n'était que de 20,000, ou un peu plus, et celle du territoire en litige de 8,000 ou à peu près, soit en tout 28,000 âmes dans l'immeuble district d'Algoma, il y a environ quatre ans. Aujourd'hui, d'après les meilleurs calculs qu'il soit possible de faire, la population s'élève à 55,000. La population de Port-Arthur seul s'est élevée de 2,000 à 6,097, d'après un recensement fait l'automne dernier par les autorités municipales. Nous avons ici un exemple de l'accroissement de la population; il n'y a pas d'émigration dans cette partie du pays. La population de l'île Manitouline, qui était à peine de 10,000 lors du dernier recensement, est estimée aujourd'hui par les habitants même, à 13,000 ou 14,000. Celle de la côte nord du lac Huron a aussi augmenté très rapidement, surtout en arrière de Bruce-Mines, dans une région qui était jadis regardée comme la partie la plus stérile de tout le district. Les établissements s'étendent maintenant à 40 milles en arrière de cette région. La Chambre apprendra, j'en suis sûr, avec beaucoup de satisfaction, qu'une partie au moins du pays s'établit très rapidement, et que ses habitants y jouissent de beaucoup de bien-être et prospèrent; en effet, je crois qu'ils prospèrent beaucoup plus, ou au moins autant dans ces régions boisées que ceux qui habitent les prairies de l'ouest. Pour donner une autre preuve du progrès de cette région, preuve qui se rattache aussi à cette nation, je puis parler de l'augmentation à Algoma, du tonnage, qui, il y a quelques années, était sans importance. Le tonnage, à Port-Arthur, durant la saison de navigation de 1884, a été comme suit :

	Nombre de navires.	Tonnage	Tonnes de fret.	Equipages.
Canadiens.....	600	407,186	158,315	16,630
Américains.....	258	95,100	134,577	2,937
Totaux.....	858	502,286	292,892	19,617

Voilà un résultat très satisfaisant pour une aussi courte période—tout cela ne s'appliquant qu'à deux ou trois ans depuis que le district a commencé à être colonisé. Mais bien que le tonnage et le commerce de cette région ait augmenté aussi rapidement, je suis heureux de constater que les pertes résultant d'accidents aux navires ont été moins élevées l'été dernier qu'auparavant. Il n'y a pas eu autant de pertes de navires, mais il y en a eu encore beaucoup trop. L'année dernière l'honorable ministre de la marine a présenté un bill concernant l'inspection des navires, et je puis dire que les inspecteurs et tous ceux qui sont engagés dans la marine se sont passablement bien acquittés de leurs devoirs, et que l'état de choses actuel est dû, dans une grande mesure, à la surveillance plus grande qu'exercent les officiers du gouvernement. Il y a cependant encore beaucoup à faire, comme le démontrent les statistiques. Il y a eu, sur le lac Supérieur, huit naufrages causés par des tempêtes, ce qui a entraîné une perte de \$15,000; il y a eu douze abordages, qui ont causé une perte de \$84,000; 24 navires se sont échoués, entraînant une perte de \$50,000; 8 ont été désemparés, et réparés, ce qui a causé une perte de \$10,000; 7 ont été jetés à la côte, causant une perte de \$66,000; des voies d'eau se sont déclarées à bord de 7; 1 a souffert d'une explosion; soit un total de 67 navires, et une perte de \$250,000. Il semble donc qu'il reste encore beaucoup à faire pour ce qui concerne la surveillance des navires. Mais il y a un bon commencement. Il n'y a eu heureusement aucune perte de vie sérieuse durant l'été dernier; je crois, en effet, qu'il n'y en a eu que cinq ou six durant toute la saison, et elles ont été, pour la plupart, le résultat d'accidents.

En faisant cette motion, M. l'Orateur, je ne parle de ces choses que pour montrer que cette partie du pays, au moins, progresse rapidement, que la colonisation et le commerce se développent, et que le tonnage a immensément augmenté.

M. BLAKE: Dans les informations intéressantes que mon honorable ami nous a données, il a oublié une chose. Vou-

drait-il nous dire maintenant où se trouve Algoma? A la dernière session, il paraissait l'ignorer.

M. DAWSON: Je donnerai avec beaucoup de plaisir à l'honorable monsieur, les informations géographiques dont il peut avoir besoin. Il y a un acte spécial, qui borne le district électoral d'Algoma. Ce dernier s'étend depuis la rivière des Français, à l'est, jusqu'à la rivière Winnipeg, au portage du Rat, à l'ouest, et depuis les grands lacs au sud jusqu'à la baie d'Hudson au nord. C'est un district passablement étendu.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: C'est-à-dire d'après les derniers avis.

M. DAWSON: D'après l'acte établissant le district électoral.

La motion est adoptée.

LA BIBLIOTHÈQUE—L'OUVRAGE DE M. BOURINOT.

Sir JOHN A. MACDONALD: Je propose que la Chambre s'ajourne.

Mr. LANDRY (Montmagny): J'attirerai l'attention de la Chambre sur l'impossibilité où nous sommes de nous procurer l'ouvrage de M. Bourinot à la bibliothèque, il n'y en a que très peu d'exemplaires, et je crois que ceux des membres qui veulent consulter cet ouvrage devraient être mis à même de le faire, et l'on devrait voir à faire l'acquisition de quelques exemplaires additionnels pour l'usage des députés.

M. L'ORATEUR: Cette question sera soumise au comité de la bibliothèque.

DEMANDES DE DOCUMENTS.

Etat de tout le sucre importé de la Jamaïque à Halifax depuis le 1er janvier 1883 jusqu'au 3 décembre 1883. Aussi, un état de tout le sucre de la Jamaïque entré à Montréal pendant la même période, soit directement ou par la voie d'Halifax, donnant le nom du bâtiment, la quantité de livres importées, le total du droit sur chaque cargaison, et la proportion du droit par 100 livres sur chaque cargaison.—(M. Vall.)

Etat indiquant les diverses sommes perçues par le gouvernement fédéral pour terres vendues ou louées; pour billets, ou douves, bois de corde, poteaux de télégraphe, ou autres produits de la forêt; ainsi que les noms des personnes qui ont fait ces paiements dans les limites de la partie-est d'Ontario telles qu'elles ont été déterminées par la décision du Conseil privé à l'encontre de la réclamation du gouvernement fédéral.—(M. Mackenzie.)

La motion est adoptée; et à 4.45 p. m. la Chambre s'ajourne.

CHAMBRE DES COMMUNES.

JEUDI, 5 février 1885.

L'ORATEUR prend le fauteuil à trois heures.

PRIÈRE.

RAPPORT DÉPOSÉ.

Rapport du ministre de la milice et de la défense pour l'année expirée le 31 décembre 1884.—(M. Caron.)

PÉTITIONS RELATIVES AU BILLS PRIVÉS.

M. BEATY: Je propose que, conformément à la recommandation contenue dans le premier rapport du comité spécial permanent des ordres permanents, le délai accordé pour la réception des pétitions relatives aux bills privés soit prolongé jusqu'à samedi, le 21 février courant.